



Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 19 octobre 2026

Les dangers de l'automne sur la route

Les journées raccourcissent, les températures diminuent et les conditions de circulation deviennent plus difficiles. Brouillard, pluie, feuilles mortes, soleil rasant et présence accrue d'animaux sauvages constituent autant de risques pour l'ensemble des usagers de la route. Le TCS rappelle les précautions à prendre pour se déplacer en toute sécurité durant l'automne.

Sur une chaussée humide ou recouverte de feuilles, l'adhérence diminue et la distance de freinage augmente. Les flaques d'eau accentuent également le risque d'aquaplaning, tandis que du verglas peut se former localement lorsque les températures baissent. Il convient dès lors de réduire sa vitesse, d'augmenter la distance avec le véhicule qui précède et d'éviter les freinages ou changements de direction brusques.

Garder une bonne visibilité

Le brouillard et la pluie ne sont pas les seuls dangers en automne. Les journées plus courtes réduisent également la visibilité, tandis que le soleil bas peut éblouir les conducteurs, notamment le matin et en fin de journée. Pour conserver une vision aussi dégagée que possible, le TCS recommande de nettoyer régulièrement le pare-brise, y compris à l'intérieur, ainsi que les vitres, les rétroviseurs et les phares. Les balais d'essuie-glaces doivent être contrôlés et le réservoir rempli avec un liquide lave-glace adapté aux basses températures.

Lorsque la visibilité est dégradée, les feux de croisement doivent être allumés. Les feux diurnes ne suffisent pas, car, sur de nombreux véhicules, les feux arrière restent alors éteints. L'éclairage automatique réagit principalement aux variations de luminosité et peut ne pas enclencher les feux de croisement en cas de brouillard ou de forte pluie. Les conducteurs doivent donc vérifier eux-mêmes que l'éclairage est adapté aux conditions. Les feux antibrouillard avant et arrière ne doivent être utilisés que lorsque la visibilité est fortement réduite.

Être visible à pied et sur deux roues

Les piétons, les cyclistes et les utilisateurs d'e-trottinettes sont particulièrement vulnérables lorsque la luminosité diminue. Une personne vêtue de sombre n'est visible qu'à environ 25 mètres, contre 40 mètres avec des vêtements clairs et jusqu'à 140 mètres lorsqu'elle porte du matériel réfléchissant. Le TCS recommande par conséquent de porter des éléments réfléchissants, si possible sur plusieurs parties du corps.

La campagne de prévention MADE VISIBLE du TCS propose sur le site madevisible.swiss de nombreux conseils ainsi que des idées de vêtements et d'accessoires permettant d'améliorer sa visibilité dans la circulation.

À vélo, l'éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière doit fonctionner correctement et être allumé dès que la visibilité l'exige. Les vélos électriques et les e-trottinettes doivent circuler avec leurs feux allumés également durant la journée. Des réflecteurs propres, des freins en bon état ainsi que des pneus suffisamment gonflés et dotés d'un profil adéquat contribuent aussi à réduire le risque d'accident.

Préparer son véhicule avant les premiers froids

Le TCS recommande de monter les pneus d'hiver dès le mois d'octobre, sans attendre les premières chutes de neige. Ceux-ci devraient présenter un profil résiduel d'au moins 4 mm. Des pneus de plus de cinq ans perdent progressivement de leurs qualités en raison du durcissement de la gomme. Les pneus de plus de dix ans ne devraient plus être montés, quelle que soit la profondeur de leur profil.

Avant la saison froide, il est également conseillé de faire contrôler la batterie, l'éclairage et les différents liquides du véhicule. Un grattoir à glace, une balayette, une couverture et des chaînes à neige adaptées peuvent rendre de précieux services. Les chaînes devraient être montées une première fois au sec afin de se familiariser avec leur utilisation avant d'en avoir besoin.



Attention aux animaux sauvages

En automne, le risque de rencontrer des animaux sauvages augmente, en particulier à l'aube et au crépuscule ainsi qu'à proximité des forêts et des champs. Pour éviter une collision, il est important d'adapter sa vitesse et de se tenir prêt à freiner.

Lorsqu'un animal se trouve sur la chaussée ou à proximité immédiate, il faut ralentir, passer en feux de croisement et, au besoin, klaxonner pour tenter de l'éloigner. Il convient en revanche d'éviter toute manœuvre d'évitement dangereuse. Si une collision survient malgré ces précautions, la police doit être immédiatement informée. Il ne faut jamais s'approcher d'un animal blessé ni tenter de le déplacer, mais attendre l'arrivée du personnel spécialisé en maintenant une distance de sécurité.

Contact

Jordan Girod, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch

www.presetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2200 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 368'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La protection voyage TCS traite et coordonne 77'000 cas et interventions, dont près de 3700 évaluations médicales et 1350 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 400 collaborateurs, 23 bases logistiques et environ 45'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent plus de 48'000 affaires juridiques et fournissent près de 11'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour davantage de sécurité dans la mobilité – un engagement rendu possible grâce à ses membres. Il développe des supports pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, teste les infrastructures de mobilité et conseille les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 100'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 942'000 de nuitées touristiques, le TCS est aussi le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 360 vélos-cargo électriques et 45'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2030.